

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020

Le 10 juillet 2020, le Conseil municipal de Montpellier de Médillan, dûment convoqué individuellement et par lettre s'est réuni à 20H30 en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur GEORGEON, Maire.

Date convocation : 29/06/2020

Présents : M GEORGEON Thierry, Mmes JACAUD Annick, SORIGNET Michelle, POLLET Mireille, RAISON Sandrine, GUERIN Vanessa. MM LAINÉ Christian, LAINÉ Jean-Marie, NICOLLE Eric, PLAUD Richard, NEAU Cyril, PICOULET Damien.

Absents excusés : Mmes BORDET Céline, ALIZON Mireille, DECOMBE Christian.

Monsieur Cyril NEAU a été désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Le Maire rappelle que le conseil municipal doit désigner 3 délégués titulaires puis 3 délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2020 .

Elections des délégués :

1^{er} tour de scrutin : 12 votants : 12 exprimés – 0 nul – 0 blanc

M GEORGEON Thierry : 12 voix au 1^{er} tour - a été proclamé élu au 1^{er} tour et accepte ce mandat.

Mme SORIGNET Michelle : 12 voix au 1^{er} tour – a été proclamée élue au 1^{er} tour et accepte ce mandat

M PICOULET Damien : 12 voix au 1^{er} tour – a été proclamé élu au 1^{er} tour et accepte ce mandat.

Elections des suppléants

1^{er} tour de scrutin : 12 votants -: 12 exprimés 0 nul – 0 blanc

Mme JACAUD Annick : 12 voix au 1^{er} tour – a été proclamée élue au 1^{er} tour et accepte ce mandat

M LAINÉ Jean-Marie : 12 voix au 1^{er} tour – a été proclamé élu au 1^{er} tour et accepte ce mandat

M NEAU Cyril : 12 voix au 1^{er} tour – a été proclamé élu au 1^{er} tour et accepte ce mandat

TARIFS COMMUNAUX – TIVOLI

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que la location du Tivoli sera de 100 €.

Les responsables du montage seront MM GEORGEON Thierry et LAINÉ Christian.

TARIFS COMMUNAUX – SALLE DES FÊTES

- Locations gratuites pour les associations communales : 20 € participation aux frais d'électricité

PERSONNES DE LA COMMUNE : LOCATION SALLE DES FÊTES

Un acompte de 30% est demandé à la réservation de la salle des fêtes.

	ETE	HIVER
1 journée avec cuisine	92 €	110 €
2 jours avec cuisine	110 €	140 €
+ forfait vaisselle	+ 30 €	+ 30 €
Caution	200 €	200 €
Ménage non fait	80 €	80 €

PERSONNES HORS COMMUNE

Un acompte de 30% est demandé à la réservation de la salle des fêtes.

	TARIFS ETE	TARIFS HIVER
1 journée avec cuisine	250 €	280 €
2 jours avec cuisine	350 €	380 €
+ forfait Vaisselle	50 €	50 €
Caution	500 €	500 €
Ménage non fait	80 €	80 €

QUESTIONS DIVERSES

- Tous les exemplaires du livre sur la commune réalisé par Madame MARCHAND et M CHAUVIN sont vendus : Le Maire propose d'en rééditer 30 exemplaires auprès de l'imprimerie ACTIADE. Le Conseil donne son accord.
- Mireille POLLET propose au conseil d'inviter les habitants de la commune à réfléchir sur la création d'un logo ou bien d'un blason symbolisant la commune avec des couleurs bien définies : le Conseil donne son accord.

Fin de la séance 23h30.